

**INFORMATION AUPRES DES HABITANTS
DU COEUR D'OSTREVENT**

**PERMANENCES 2018 DE LA CONFEDERATION
NATIONALE DU LOGEMENT (CNL 59)**

La CNL 59, riche de 60 associations dans le Nord et de plus de 200 bénévoles, défend les droits et intérêts des usagers du logement et consommateurs.

A travers une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, la CNL 59 assure 5 permanences par mois, d'une demi-journée chacune (sauf au mois d'août) :

- Le mercredi, de 9 h à 12 h, sur les communes d'Aniche, Bruille-lez-Marchiennes, Lewarde et Somain.
- Le jeudi, de 14 h à 17 h, sur la commune de Fenain.

Des juristes et des bénévoles vous reçoivent pour vous donner des informations, des conseils, un suivi ou pour vous accompagner dans un litige dans les domaines suivants : demande de travaux ; non respect du bail ; loyers ou charges locatives injustifiées ; logement indécent ; tout problème relatif à vos droits de consommateur.

Le calendrier des permanences, pour l'année 2018 (2ème semestre), est le suivant :

JUIN :

- Mercredi 06 juin (9h – 12h) - Bruille-lez-Marchiennes (Maison pour Tous)
- Jeudi 07 juin (14h – 17h) - Fenain (Mairie)
- Mercredi 13 juin (9h – 12h) - Aniche (Maison des Services Publics)
- Mercredi 20 juin (9h – 12h) - Lewarde (Mairie)
- Mercredi 27 juin (9h – 12h) - Somain (Bourse du Travail)

JUILLET :

- Mercredi 04 juillet (9h – 12h) - Bruille-lez-Marchiennes (Maison pour Tous)
- Jeudi 05 juillet (14h – 17h) - Fenain (Mairie)
- Mercredi 11 juillet (9h – 12h) - Aniche (Maison des Services Publics)
- Mercredi 18 juillet (9h – 12h) - Lewarde (Mairie)
- Mercredi 25 juillet (9h – 12h) - Somain (Bourse du Travail)

SEPTEMBRE :

- Mercredi 05 septembre (9h – 12h) - Bruille-lez-Marchiennes (Maison pour Tous)
- Jeudi 06 septembre (14h – 17h) - Fenain (Mairie)
- Mercredi 12 septembre (9h – 12h) - Aniche (Maison des Services Publics)
- Mercredi 19 septembre (9h – 12h) - Lewarde (Mairie)
- Mercredi 26 septembre (9h – 12h) - Somain (Bourse du Travail)

OCTOBRE :

- Mercredi 03 octobre (9h – 12h) - Bruille-lez-Marchiennes (Maison pour Tous)
- Jeudi 04 octobre (14h – 17h) - Fenain (Mairie)
- Mercredi 10 octobre (9h – 12h) - Aniche (Maison des Services Publics)
- Mercredi 17 octobre (9h – 12h) - Lewarde (Mairie)
- Mercredi 24 octobre (9h – 12h) - Somain (Bourse du Travail)

NOVEMBRE :

- Mercredi 07 novembre (9h – 12h) - Bruille-lez-Marchiennes (Maison pour Tous)
- Jeudi 08 novembre (14h – 17h) - Fenain (Mairie)
- Mercredi 14 novembre (9h – 12h) - Aniche (Maison des Services Publics)
- Mercredi 21 novembre (9h – 12h) - Lewarde (Mairie)
- Mercredi 28 novembre (9h – 12h) - Somain (Bourse du Travail)

DECEMBRE :

- Mercredi 05 décembre (9h – 12h) - Bruille-lez-Marchiennes (Maison pour Tous)
- Jeudi 06 décembre (14h – 17h) - Fenain (Mairie)
- Mercredi 12 décembre (9h – 12h) - Aniche (Maison des Services Publics)
- Mercredi 19 décembre (9h – 12h) - Lewarde (Mairie)
- Jeudi 20 décembre (9h – 12h) - Somain (Bourse du Travail)

Vous pouvez également contacter la Confédération Nationale du Logement en téléphonant au numéro suivant : 03 20 07 09 58.

Aniche :	La Maison des services publics	5, rue Henri Barbusse - 03.27.99.91.09
Bruille-lez-Marchiennes :	La Maison pour tous	24, rue Jean-Jaurès Mairie - 03.27.86.93.00
Lewarde :	Mairie	106, rue Jean-Jaurès - 03.27.97.37.37
Somain :	La Bourse du travail	Place Jean-Jaurès, Bureau n°3 - 03.27.90.33.62
Fenain :	Mairie	Place de nos Fusillés - 03.27.86.90.02